

les Dossiers du Quotidien

La dermato, attractive, mais en sous-effectif

La dermatologie demande plus de postes d'internes pour préparer l'avenir de la discipline après le trou démographique de 2030.

Pour obtenir un rendez-vous chez un dermatologue-vénérologue, le délai médian est de 50 jours, selon la Drees, soit le plus important après l'ophtalmologie. Pour faire face à la pénurie de médecins, certains dermatologues s'organisent en communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et lient des partenariats avec des hôpitaux. L'objectif est une prise en charge plus rapide, facilitée par les nouvelles technologies. « *La télé-expertise est développée dans certaines régions pour répondre aux médecins généralistes. Les télé-consultations ont aussi pris leur essor du fait de l'épidémie de Covid* », explique le Dr Luc Sulimovic, président du Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues (SNDV). Il signale cependant la nécessité de revoir la tarification de ces actes.

Une collaboration interprofessionnelle a été mise en place depuis cinq ans : celle des aides médicaux techniques, formés et encadrés par les médecins. Poursuivant ces efforts de coordination, le représentant syndical des dermatologues déplore que le nombre d'internes formés reste aussi bas : « *Les projections n'ont pas prévu les modalités d'exercice de la nouvelle génération, qui ne souhaite plus travailler six jours sur sept* ».

Pierre Hamann, vice-président des Futurs Dermato-Vénérologues de France (FDVF) confirme tant cette analyse de son confrère

En 2020, la discipline était la troisième spécialité choisie aux ECN, mais n'a pu offrir que 93 places

que les propositions pour y remédier. En 2020, la dermatologie était pourtant la troisième spécialité choisie aux épreuves classantes nationales (ECN), mais n'a pu offrir que 93 places. Le FDVF avaient préconisé 121 postes et interpellé la Direction Générale de l'Offre des Soins (DGOS). « *Nous n'arrivons pas à faire pression au niveau national. Rien ne change et c'est à notre*

génération de porter le trou démographique », déplore le futur chef de clinique. D'après les projections de la Drees, le niveau le plus bas serait atteint en 2030, avec 3096 dermatologues-vénérologues. Nombre qui remonterait péniblement à

3444 en 2040, contre 3 852 en 2019. Pour accélérer ce mouvement, le FDVF suggère l'ouverture de stages en libéral afin que les jeunes dermatologues s'installent plus rapidement.

La gynéco médicale mobilise autour de son avenir

Tout faire pour ne pas revivre la disparition de la discipline. La gynécologie médicale met en avant ses acquis. Mais ses représentants voudraient davantage de postes aux ECN pour la pérenniser.

Supprimé en 1986, le diplôme en gynécologie médicale réapparaît en 2003, avec la création du diplôme d'études spécialisées (DES). « *L'histoire de la défense de notre discipline fait que nous ne baissons jamais les bras* », assure le Dr Isabelle Héron, présidente de la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale (FNCGM). En octobre dernier, le Comité de défense de la Gynécologie médicale (CDGM), créé en 1997, a publié une pétition demandant plus de postes d'internes. Elle a recueilli près de 90 000 signatures. « *Si en France le nombre de cancers du col de l'utérus a été divisé par 4 en 20 ans, et si les femmes sont seulement 6,7% à être privées d'utérus à 50 ans, contre 30 à 46% dans le*

reste de l'Europe, c'est grâce au suivi gynécologique qu'assurent les médecins spécialistes des femmes : les gynécologues médicaux », peut-on y lire. En 2020, 82 postes ont été ouverts aux ECN, contre 24 en 2010. Le CDGM en demandait 120 dès 2003.

« *Pour pallier les inégalités territoriales criantes, il faut augmenter le nombre de postes de manière conséquente et retravailler le maillage territorial* », argumente le Dr Héron, plébiscitant la formalisation des réseaux en communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Le président du Syngof*, le Dr Bertrand de Rochambeau, critique toutefois les lourdeurs administratives que demande ce type de coordination interprofessionnelle : « *Je vois venir progressivement en ville la même bureaucratie qu'à l'hôpital public. Au lieu de mettre de l'argent dans la spécialité, face à la perte de soignants, les frais d'administration et les échelons intermédiaires augmentent* ». Il dénonce aussi la force d'aspiration jouée par l'hôpital public, craignant que la plupart des nouveaux formés y restent. Un avis que le Dr Héron ne partage pas entièrement : « *Le fait que les étu-*

dants acquièrent une expertise importante en service hospitalier n'est pas une menace. La plupart s'installent en libéral et c'est positif que les femmes PH deviennent formatrices à leur tour. »

*syndicat des gynécologues médicaux et obstétriciens, publics et privés

GROUPE PROFESSIONNELS SANTÉ **Classifieds**

☎ 01 73 28 13 11
✉ contact-classifieds@gpsante.fr

**RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES
CARRIÈRES SANTÉ LIÉES À
CE DOSSIER EN PAGE 41**

PREMIER
ACTEUR EMPLOI
SPÉCIALISTE DU SECTEUR SANTÉ

